

Aux Responsables Sportifs des Associations Sport Adapté en Gironde.

Chers Collègues et Amis sportifs,  
Le Comité Départemental du Sport Adapté 33,  
en partenariat avec le Comité de Gironde de Natation  
et le concours de la ville du Bouscat,  
organise des



**Parcours Orientés  
Activités Aquatiques**  
samedi 14 janvier 2017  
de 13h45 à 17h30  
à la piscine municipale des Ecus  
82 Rue des Ecus 33110 Le Bouscat

- ⇒ **L'engagement pour tout sportif licencié** à la Fédération Française du Sport Adapté **est de 2 €**  
⇒ **A tous les autres sportifs une participation de 12 €** sera demandée. Elle correspond au financement d'un Pass' Journée + l'engagement

La journée est sous la surveillance des maîtres nageurs de la piscine. Les ateliers sont encadrés par des professionnelles qualifiés et/ou des bénévoles dirigeants.

## Programme

### 13h45 Accueil des participants

### 14h30 Parcours Orientés Activités Aquatiques

Un parcours d'aisance aquatique vous est proposé. Il doit permettre à tous d'évoluer en toute sécurité dans un milieu aquatique, en proposant un aménagement spécifique du bassin par du matériel adapté.

Thèmes : immersion, déplacement, équilibration, propulsion

Objectifs : Appréhender le milieu aquatique. Se sentir en sécurité dans le bassin à tous les endroits et dans toutes les situations. Savoir se déplacer, s'immerger, flotter, s'équilibrer, attraper des objets (au sol, de tailles et de formes différentes) Le parcours sera adapté en fonction du niveau de chacun (appréhension, compréhension, capacités, envies...) mais la découverte du milieu se fera de manière globale.

Avec comme objectif primordial PRENDRE du PLAISIR d'une manière générale.

### 15h Pause

C'est aussi l'occasion de voir la compétition qui se déroule sur le bassin d'à côté...

### 15h15 Petits jeux

Seront proposés des jeux en fonction des envies de chacun : Béret, épervier, chasse au trésor...et pourquoi pas de l'aquagym...

### 16h Baignade libre

Mise à disposition de matériel si nécessaire.

Remarque : La sortie du bassin peut se faire à n'importe quel moment en prévenant l'animateur responsable de l'activité.

**Pour une meilleure organisation sportive, nous vous prions de bien vouloir adresser vos inscriptions avant le 10/01/2017 afin de prévoir l'encadrement des activités :**

**Au Comité Départemental du Sport Adapté** (par courrier, fax, e-mail)

Dans l'attente de vous retrouver lors de cette journée, recevez chers collègues et amis sportifs nos cordiales salutations.